

# DISONS NON à la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté!

Le Sénat examine, du 20 au 26 janvier,  
une proposition de loi  
sur l'«aide à mourir».

S'il était adopté le 28 janvier, ce texte,  
parmi les plus permissifs au monde,  
menacerait les plus fragiles  
et remettrait en cause le respect  
dû à toute vie humaine.

## Ne restons pas silencieux

**Ensemble, affirmons notre attachement  
à la dignité de chacun.** Les soins palliatifs,  
capables de soulager les douleurs aigües,  
et soucieux d'un accompagnement, sont la  
véritable aide jusqu'au bout.



Conférence  
des évêques  
de France

*«On ne joue pas  
avec la vie.»  
Interpellez votre  
parlementaire:*

